

Question orale de Stéphane Hazée, député wallon à Jean-Claude Marcourt, Ministre de
l'Economie
sur le lancement d'une réflexion prospective sur le secteur du verre en Wallonie

Monsieur le Ministre,

Je vous ai interrogé en date du 24 avril 2012 quant à l'avenir du secteur du verre en Basse Sambre.

Vous avez pu, à cette occasion, faire le point sur les dossiers d'actualité du secteur, notamment quant au suivi du non renouvellement d'un des 4 fours d'AGC à Moustier-s-Sambre et de l'annonce de la fermeture de l'entreprise Techniver à Mornimont.

Dans ce cadre, vous avez évoqué la perspective de lancer *une réflexion sur le verre en Wallonie* et voir comment cette région, qui a un potentiel, peut passer le cap difficile qui est le nôtre. Je souhaite vous demander si, depuis lors, vous avez pu réfléchir aux initiatives à prendre en ce sens.

Une réflexion structurée et prospective sur l'avenir du verre apparaît en effet bienvenue pour consolider le secteur, anticiper les évolutions à venir et poser les conditions de succès pour lui garantir un avenir.

Compte tenu des enjeux posés, considérant la tradition industrielle et le savoir-faire de nos travailleurs dans ce secteur et vu les réductions d'activité que nous avons rencontrées durant ces derniers mois, il apparaît opportun que la Wallonie lance une étude de perspective industrielle pour ce secteur. Le Gouvernement pourrait ainsi réunir autour de la table les acteurs ouverts à une telle démarche (organisations syndicales, employeurs, cadres soucieux du développement du tissu industriel régional, BEP, ...) et solliciter l'expertise d'un consultant extérieur.

Une telle étude pourrait notamment évaluer le positionnement et les perspectives des filières de production existantes, examiner l'opportunité, tenant compte de nos atouts, d'investir d'autres produits, étudier la possibilité de synergies éventuelles entre certaines entreprises et voir les éventuelles initiatives à prendre par nos outils publics afin de mobiliser leur énergie à bonne fin et de mettre en œuvre les orientations qui découleraient de cette étude.

Monsieur le Ministre,

Avez-vous affiné votre réflexion à ce sujet ?

Pouvez-vous dégager les moyens requis pour porter une telle démarche, à l'instar des initiatives récentes que vous avez prises, par exemple et tenant compte des spécificités du secteur, pour le secteur de la sidérurgie ?

Je vous remercie.

Stéphane Hazée.